Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Clause dédit-formation

Par Fabio77

Bonjour,

J'ai été recrutée par une entreprise pour un poste qui demandait une formation précise payer par l'entreprise, le jour de l'entretien aucune info sur le dedit-formation au premier jour de formation ils nous ont passé le contrat de travail à signer avec le dedit-formation qui était précisé mais je n'avais pas de temps de réflexion.

Sur le contrat le jour de la date du début de formation et la même date que la signature du contrat, ma question est-ce légal ?

Après quelques recherches j'ai lu qu'une clause précise que le contrat avec le dedit-formation doit être signé avant le début de formation et là ce n'est pas le cas.

Merci pour vos futures réponses.